



Section
Organismes
Sociaux

Frédérique Neau
Secrétaire de Section Fédérale
Tél. : 01 48 01 91 35
fneau@fecfo.fr



FÉDÉRATION DES EMPLOYÉS ET CADRES

Paris, le 19 juin 2025

LE SCANDALE ARPEGE SE POURSUIT

La CNAM RESPONSABLE ET COUPABLE !

Nous le savons, la politique de la Caisse Nationale de l'Assurance-Maladie s'inscrit dans des orientations gouvernementales visant à en finir avec la Sécurité Sociale de 1945 et le bon fonctionnement de ses organismes.

Il peut être affirmé que Thomas Fatome, son Directeur, épouse même avec zèle cette orientation.

Ainsi, la CNAM cherche-t-elle coûte que coûte par exemple à mettre en œuvre au 1^{er} octobre 2025 le plan de transformation de l'Assurance-Maladie qui vise à la dissolution du Service du Contrôle Médical. Comme nous l'avons déjà écrit, ce projet laisse peser les plus lourdes menaces sur les personnels et les droits des assurés.

Mais les personnels et les assurés ne sont visiblement pas le problème de la CNAM !

L'entêtement de cette dernière à « expérimenter » depuis des mois le logiciel ARPEGE en Loire-Atlantique et en Vendée offre à cette affirmation une puissante illustration.

Ce logiciel de paiement des Indemnités Journalières ne fonctionne pas correctement et continue de plonger dans la détresse de nombreux assurés privés ainsi de leurs droits, d'un revenu de remplacement tout simplement essentiel à la survie. Ce sont au total 10 000 assurés qui ont été touchés et des collectifs se sont constitués pour combattre ce chaos dont l'un réunit 1600 assurés.

Il serait trop long d'énumérer ici toutes les situations dramatiques dont nous pouvons avoir connaissance : assurés devant quitter leur logement car dans l'incapacité de payer leur loyer, d'autres écrasés par les agios bancaires ou contraints de contracter des prêts pour survivre, de piocher dans leur épargne durement constituée... Sans parler de l'angoisse permanente éprouvée par les intéressés.

Cette situation plonge aussi dans mille difficultés les services des organismes de Sécurité Sociale concernés, des Techniciens CPAM aux Travailleurs Sociaux des CARSAT qui se trouvent placés dans l'incapacité d'apporter les réponses suffisantes et satisfaisantes aux assurés.

Dans ce contexte, les mesures prises en particulier par la Commission d'Action Sociale de la CPAM 44 sont nécessaires mais insuffisantes.

Depuis des mois, Force Ouvrière revendique à tous les niveaux l'abandon d'Arpège et le retour au logiciel qui fonctionne ailleurs dans toute la France pour payer les Indemnités Journalières.

La Section Fédérale FO est encore intervenue dans ce sens au début de la RPN du 17 juin dernier. Elle a de nouveau eu à essuyer une fin de non-recevoir du représentant de la CNAM, cette dernière poursuivant toujours l'objectif effarant de déployer ARPEGE à tout le pays « quand les problèmes seront réglés ». Quel mépris face à la dégradation des conditions d'existence des assurés !

Régler le problème, c'est justement abandonner ARPEGE ! La CNAM prend aujourd'hui une lourde responsabilité en ne prenant pas cette mesure nécessaire. Elle se rend coupable de toutes les conséquences produites par le maintien de ce logiciel.

La Section Fédérale exige le retour à la normale pour tous les assurés et soutient toutes les initiatives allant dans ce sens.

